



**Un syndicat 100 % Crédit Agricole le syndicat propre à notre entreprise**

## **2022 : une année décevante !**

***Depuis toujours le SNIACAM demande que les négociations salariales soient pérennes et collectives, et à minima indexées sur l'inflation.***

Malgré les annonces faites par notre Direction, nous constatons que les salariés du Crédit Agricole PCA, compte tenu du contexte inflationniste record, perdent encore du pouvoir d'achat.

En 2021 (rapport d'expert du CSE à l'appui), plus de la moitié des salariés de la CR ont eu une augmentation de salaire en deçà de l'inflation. Quel va être ce chiffre en 2022 ?

Sachant que nous avons eu une augmentation de salaire de base de 3,90 %, en partie grâce au mouvement social de juin, pour une inflation d'environ 6 % en 2022. La prime PPV de 1200 € prévue pour le rattrapage 2022 et versée en janvier 2023 ne compensant pas le différentiel.

Mais toutes ces mesures ont été faites par les négociations nationales et non par notre Direction. Pourtant, la CR en a les moyens (chiffres à l'appui) et pourrait augmenter l'indemnité de résidence, comme réclamé à plusieurs reprises par le SNIACAM.

Même si le SNIACAM, ainsi que d'autres Organisations Syndicales, peuvent se féliciter d'avoir obtenu certaines avancées notoires sur les conditions de travail comme : l'accord sur le Travail à Distance, la fin de l'horaire tardif en agence, le dossier de la joignabilité (en cours), l'accord sur la Mobilité Douce, ...

Pour 2023, le SNIACAM ne peut se contenter du résultat des négociations nationales à savoir 3,5 % d'augmentation, alors qu'il est annoncé une inflation autour de 6 %.

Comment se satisfaire d'une année de plus où les salariés de la CR perdent encore du pouvoir d'achat ? Même si les Résultats annoncés de notre CR pour 2023 seraient en baisse, ils resteront positifs et même confortables, à savoir un bénéfice estimé à 89 Millions d'€.

**C'est pourquoi le SNIACAM réitère sa demande d'augmentation de l'indemnité de résidence à hauteur d'un montant de 100 € net mensuel.**

Notons que, dans ses communications, la Direction valorise les accords signés sur l'indemnité de résidence ainsi que l'accord sur la Mutuelle, en omettant que ces derniers découlent de mouvements sociaux.

Vos élus du SNIACAM restent à vos côtés, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Bureau du SNIACAM PCA

Contactez-nous sur l'adresse : [sniacam pca@gmail.com](mailto:sniacam pca@gmail.com)

Visitez notre site : [www.sniacam pca.com](http://www.sniacam pca.com)

Facebook : [@SNIACAMP CAZUR](https://www.facebook.com/SNIACAMP CAZUR)

Guillaume DUPIC ☎ 06.19.40.41.91 Conseiller Particulier (83)	Florence BEHETS ☎ 06.32.42.68.42 Conseiller en Gestion de Patrimoine (04)
Patrick QUESADA ☎ 06.51.61.37.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Jean-Christophe GIORGI ☎ 06.11.43.51.55 Conseiller Commercial (06)
Yann MERENS ☎ 06.77.43.64.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Emmanuelle RINCK ☎ 06.58.86.71.41 Analyste (06)

**Ils partagent totalement votre quotidien.**

**LE SNIACAM, VOTRE PARTENAIRE DE VIE PROFESSIONNELLE !!**